

LE FRONT

7^e année, NO. 31 *Le Seul Hebdomadaire des Etudiants
de la Nouvelle Acadie à Moncton*

Lundi 3 avril 1978



Nos sénateurs en réunion

**CET ETE
VOYAGEZ
ECONOMIQUEMENT**

DANS L'UNE DE
NOS VOITURES
RENAULT USAGÉES,
GARANTIES 50/50
3 MOIS.

**RENAULT
MONCTON**

257 Elmwood Dr.,
Moncton
Tél. 382-4183

*Nous sommes connus
pour le service.*

SEMAINE DE CONFÉRENCES A L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

Les étudiants du Département de Service Social tiendront une semaine de conférences à partir du 3 avril jusqu'au 7 avril. Le focus de cette semaine est "le dilemme des travailleurs sociaux au Nouveau-Brunswick".

Les conférences auront lieu au local 316 Tailleux (Chapelle) de l'Université de Moncton. Toute la population est invitée à assister et l'entrée est libre.

Les thèmes suivants seront discutés:

- Lundi - 3 avril**
9:00 a.m. - Introduction - Thème: Vue d'ensemble du dilemme des travailleurs sociaux professionnels au Nouveau-Brunswick.
- 13:00 p.m. - Thème: Bureaucratie.
- Mardi - 4 avril**
9:00 - Thème: Le contrôle social.
- 13:00 p.m. - Thème: Problème: Individus vs société.
- Mercredi - 5 avril**
9:00 a.m. - Thème: "Paoli" - Perspectives de la politique actuelle de l'assistance sociale.
- 13:00 p.m. - Thème: Processus de la livraison des services.

Judi - 6 avril

9:00 a.m. - Thème: Le changement social.
13:00 p.m. - Thème: Le travail social radical.

Vendredi - 7 avril

9:00 a.m. - Thème: Implication comme travailleur social.
(plus d'information en page 3)

Dernier numéro du FRONT

Veuillez noter que le prochain numéro sera le dernier du présent semestre universitaire. Donc si vous désirez faire publier un article, faites nous le parvenir avant jeudi à 12h.

L'AEFAUM.



Il y aura une réunion importante du Bac Libre le mercredi 5 avril 1978 au local 233 de la faculté des Arts à 12:30.

LA QUESTION DE L'HEURE; le party du Bac Libre

Salut tout le monde:

Voici le nom des gagnants du tirage de l'Album-Souvenir de la faculté d'Administration;

Premier prix: \$100.00

Gagnant: M. Arthur Caisie

Deuxième prix: \$50.00

Gagnants: Wilson D'Entremont

Julien Chlason

Troisième prix: \$25.00

Gagnants: Jeanne-Mance Boudreau

Albertine Richard

David Mazerolle

Edith Gullard

Quatrième prix: \$10.00

Gagnants: Louis Legère

Gilles Massicotte

Robert Plourde

Léonce Breaux

Gerry Leblanc

Hélène Caron

Yvan Roebon

Robert Boudreau

Yvon Leblanc

Pierre Quellet

Félicitation à tous les gagnants!

Attention Niveau IV: Dernier PARTY (foirasse) le 7 avril 1978

Étudiants: Gratuit

Invités: \$5.00

La boisson est gratuite

Procurez-vous un laissez-passer au carrefour de la faculté mardi et mercredi.

Bal des finissants: Le bal des finissants de la faculté d'Administration aura lieu le 14 avril 1978. Veuillez acheter vos billets au carrefour de la faculté mardi, mercredi, ou au conseil des étudiants. Le prix des billets est de \$3.00 le couple.

Félicitation: Nos sincères félicitations à Monique Servant, étudiante en 2^e année en Administration, qui a récemment gagné le championnat de l'est du Canada au échecs. Au nom de l'AEFAUM, nous lui souhaitons bonne chance dans ses compétitions futures. Voici les noms du Nouvel Exécutif et Représentants de Niveau de l'Association des Étudiants de la faculté d'Administration pour l'année 1978-1979.

Les membres de l'exécutif sont:

Président	Jean Poirier
Vice-Président Exécutif	Donald Rousset
Vice-Président Extérieur	Valmond Bourque
Vice-Président à l'information	Georges Fougère
Treasorier	André Doucet
Secrétaire	Lynne Pléquet

Les Représentants de Niveau sont:

Président M.R.A.	Gilles Deschênes
Secrétaire-trésorier	Etienné Lavioie
Président Niveau IV	Patrice Boudreau
Secrétaire-trésorier	Nicole Leblanc
Président Niveau III	Jean-Paul Gauvin
Secrétaire-trésorier	Louise Bourgeois
Président Niveau II	Camille Briën
Secrétaire-trésorier	Michel Leblanc
Présidente Niveau I	Gisèle Caisie
Secrétaire-trésorier	Marguerite Roussel

Tous ensemble, nous espérons de représenter l'AEFAUM. le plus objectivement possible et nous sommes à votre disposition au local 164.

Attention Niveau III: Il y aura un party pour le niveau III, jeudi le 6 avril au local 107 (cantine) de la faculté.

Prix: Gratuit pour les étudiants du Niveau III avec carte étudiante, \$5.00 pour les invités.

Heure: 8h30 jusqu'à 11 heures.

Attention Niveau II: Il y aura un party pour le niveau II, mardi le 4 avril au local 107 (cantine) de la faculté.

Prix: Gratuit pour les étudiants du niveau II, \$5.00 pour les invités.

Le party commence vers 8h00 et se terminera à 1h30. On aura de la musique "disco" pour vous divertir.

À la semaine prochaine,
Georges Fougère
Vice-Président Information

Le Projet-Impôt se poursuit

Les étudiants de la Faculté d'Administration de l'U de M offriront à nouveau, au cours des deux prochaines fins de semaine, leur aide aux personnes qui ont de la difficulté à remplir leur déclaration d'impôt.

Ce service gratuit s'adresse à ceux et celles dont le revenu annuel ne dépasse pas \$12,000. Les intéressés n'ont qu'à se rendre à la Faculté d'Administration entre 18h30 et 21h30 les vendredis, et entre 12h et 16h les samedis et dimanches.

A noter que les étudiants seront au Moncton Mall le vendredi 31 mars et le samedi 1er avril de même qu'à la place Champlain les vendredis et samedis, 7 et 8 avril. Les heures d'ouverture à ces deux centres commerciaux sont de 18h à 21h le vendredi et de 10h à 17h le samedi.

Formation d'un chapitre étudiant de l'O.M.E.P.

Les étudiants inscrits au programme d'éducation préscolaire et élémentaire premier cycle au Centre universitaire de Moncton doivent sensibiliser le grand public au besoin de maternelles dans la province.

Pour mener à bien cette tâche plusieurs démarches ont été entreprises par les étudiants et la dernière a été d'inviter la présidente du Conseil exécutif de l'Organisation mondiale d'éducation préscolaire du Nouveau-Brunswick (O.M.E.P.), section francophone, à donner une conférence, le mercredi 15 mars dernier.

Représentants étudiants en psychologie

L'Association des Étudiants en Psychologie avise tous les étudiants en Psychologie que les deux postes de représentants sont vacants. Les mises en candidature pour ces postes débiteront le lundi 3 avril et se termineront à 17h00 le lundi 10 avril. Veuillez déposer vos mises en candidature au local 574-Tailleur. La période de cabale débitera le mardi 11 avril au jeudi 13 avril à minuit. La journée d'élection sera le vendredi 12 avril.

Merci!

Jean Fortier
Coelyne Pichette
Représentants des étudiants de Psychologie

**SOYONS FIERES
D'ÊTRE
FRANCOPHONES**

Mad. Dorice Lee, qui en plus d'être présidente de cette association est directrice de la garderie l'Éveil à l'Université de Moncton, a expliqué aux personnes présentes le fonctionnement de l'O.M.E.P. et le but que cet organisme s'est fixé cette année, soit de sensibiliser la population à l'importance d'une bonne éducation préscolaire.

Ainsi pour assurer la continuité de leur projet de sensibilisation auprès de la collectivité du Nouveau-Brunswick, les étudiants ont opté pour la formation du chapitre étudiant de l'O.M.E.P. Les étudiants élus pour siéger au Conseil de l'O.M.E.P., chapitre étudiant, sont: Gervaise Pitre, présidente, 2^e année psychologie; originaire de France; Fleurette Landry, secrétaire, le année de l'histoire; et Diane Michaud, conseillère, 2^e année d'Edmundston.

Les étudiantes et étudiants de l'Université ont l'intention de se mettre au travail immédiatement en vue d'organiser diverses activités pour la Journée internationale de l'enfant prévue le 28 mai 1978 et bien d'autres projets qui devront, au préalable, être approuvés par le O.M.E.P. provincial.

La réunion du 15 mars avait été organisée par Jacinthe Turgeon-Lapierre.

Le seul hebdomadaire des étudiants de l'Université de l'Acadie à Moncton

LE FRONT

Directeur: Louis Landry
Directeur-adjoint: Fernand Devarenes
Mise en page: Marina Jean
Diane Henry
Marcelle St-Pierre
Alvin Haché
Photographie: Jean Berthelme

Veuillez noter que si vous désirez publier un article dans le prochain numéro de FRONT, vous devez nous apporter l'article en question à la maison de la P.E.U.M. avant le jeudi à 17h. Les articles qui nous parviendront après cette heure ne pourront être publiés que dans le prochain numéro.
Nous vous remercions de votre collaboration. Cette mesure vise à vous rendre un meilleur service.

Conférences en service social

Nouvelle vision des choses

Qu'est-ce que les sciences domestiques? Certains diront que faire la cuisine, à tenir une maison et toutes autres réponses de ce genre. C'est tout à fait à côté de la question. Suivant une définition internationale, les sciences domestiques ou "home economics" est un champ d'étude qui, à part, but d'améliorer la qualité de la vie quotidienne des individus et des familles ou encore étude de l'interaction des individus ou de la famille avec le milieu environnant. Ah, c'est tout autre chose que l'on pensait. Enfin de compte si on y regarde de plus près on est aussi utile que les biologistes, les chimistes et toute la gang des soi-disant savants. Un de nos buts est d'améliorer le bien-être physiologique de l'individu qui est pour quelque chose. En biologie on nous montre comment et avec quel se nourrit la cellule.

En nutrition on nous montre comment et avec quel assurer à la cellule sa nourriture et sa survie. C'est pas plus malin que cela. Et dire que ces petits monsieurs disent que nous ne faisons que de la popote. Foutaise. Qu'est-ce qu'ils en savent! Ils ne mettent jamais les pieds dans nos cours ou dans nos laboratoires. Ils pensent que c'est juste pour les femmes. C'est bon quand on ne sait pas de quel on parle et que l'on voit pas plus loin que le bout de son nez.

C'est fini tous cela; on n'est plus au XVIII^{ème} siècle. Le bien-être physiologique devrait être le souci de tout le monde et non d'une poignée de femmes. Dans cet homme n'est même pas canadien. C'est un africain. Lui au moins a compris le bien qu'il pourrait faire à ses concitoyens et tout ce qu'il avait à tirer de l'enseignement qu'il avait reçu.

Maintenant à tous les vœux

on retrouve des représentantes des sciences domestiques. On mène à la NASA, à l'armée, au gouvernement, dans des écoles sur un peu partout. Même à l'office de protection du consommateur parce qu'avec toute la publicité sur toutes sortes de produits à la télévision, à la radio et dans les journaux.

On peut dire qu'aujourd'hui l'alimentation y est pour beaucoup dans la santé des gens surtout dans cette ère de boîtes de conserves, de repas-minutes et j'en passe. Un autre but soit l'utilisation maximale des ressources disponibles démontre que l'on peut s'assurer d'avoir des produits frais tout le long de l'année par différentes méthodes de congélation et de conservation.

J'espère que cet article en aura éclairé quelques-uns. Si réponse veut y être faite, prière de le faire.

Gyraline Lantier,
Sciences Domestiques 1

Les étudiants du Département de service social de l'Université de Moncton tiendront du 3 au 5 avril 1978 une semaine de conférences ayant pour thème principal: "Le dilemme des travailleurs sociaux professionnels au Nouveau-Brunswick". Les conférences seront toutes données au 316 de l'édifice Tallon.

Lundi 3 avril

9h - Le professeur John Lutes du Département de service social et deux étudiants donneront une vue d'ensemble du dilemme des travailleurs sociaux professionnels au Nouveau-Brunswick.

1h30h - Le thème abordé par Jean-Guy Finn, professeur au Département de science politique à l'Université de Moncton, sera la "Bureaucratie".

Mardi 4 avril

9h - M^{lle} Béatrice Landry de la S.A.N.B. traitera du sujet intitulé "Le contrôle social".

1h30h - Le thème "Problème: individu vs société" sera discuté par Nasser Bacouche, Maurice Rainville et Gérard Elienne, tous professeurs à l'Université de Moncton.

Mercredi 5 avril

9h - La journée entière sera consacrée à un panel composé de fonctionnaires et d'assistés sociaux.

Jeudi 6 avril

9h - M. Maurice Moreau, qui enseigne l'approche radicale et structurelle à l'Université d'Ottawa, parlera du engagement social et en après-midi du travail social radical.

Vendredi 7 avril

La journée sera consacrée aux conférenciers Lorraine LeBlanc, directrice du Département de service social à l'Hôpital Georges-L. Dumont et Pierre Goguen, employé à l'Institution à sécurité maximale de Springhill en Nouvelle-Écosse. Ceux-ci discuteront de leur implication en tant que travailleurs sociaux.

Toute la population est invitée à assister et l'entrée est libre.

CARNIVAL 'HIVER

Comité des Fêtes

Message du Directeur des fêtes

Comité des Fêtes
Ca fait presque trois semaines que mon terme est fini et qu'il n'y a personne pour me remplacer. La F.E.U.M. est toujours à la recherche d'un remplaçant et si vous êtes intéressé(e) à prendre cette position, tu peux toujours te rendre à la F.E.U.M. pour donner ton nom ou bien si tu veux de l'information, viens m'en parler. Pour ceux qui sont intéressés, je serai ici l'année prochaine pour vous donner de l'aide.

Ronald Bryant

Commanditaires

Un autre aspect qui a aidé le Carnaval est la contribution de certains prix et services qui ont été rendus par différents magasins et organisations et c'est dans cet article que j'aime les remercier.

Cave à Pape
St. George Foods
Coiffeur Campus
Kelly's Stéfano
La Lanterne
Loto Atlantique
Triffy's
Brunswick Ford
Little Rock Beverage Room
Brasserie Oland
Brasserie Moosehead
Merci de la part des organisateurs et des gagnants. On a beaucoup aimé ce que vous avez rendu comme service.

Ronald Bryant,
Directeur des Fêtes

Salut les étudiants.
Voilà, les étudiants sont presque finies pour un autre semestre et mon terme comme Directeur des fêtes est fini; cependant je n'avais pas encore donné de compte rendu de ce qui s'est passé au cours de l'année.

Cette année, comme Directeur des fêtes, en collaboration avec mon comité, nous avons organisé des choses nouvelles, c'est-à-dire Fêtes d'Automne, Soirée Halloween, Soirée Graffiti. Du point de vue financier, on a fait des déficits mais quand on regarde la participation étudiante, on voit que c'est un succès. Vu que ces activités sont déjà loin, je vais parler du Carnaval et rendre des félicitations à tous ceux qui ont aidé à faire du Carnaval un succès.

Les activités qu'on avait ont été en grand nombre bien supérieures avec la soirée de samedi après le Carnaval et sans l'activité où l'on pensait que ça ne marcherait pas et où environ 4&4 personnes sont ramassées et amusées jusqu'à 5h00 du matin.

En terminant, j'aimerais de remercier tous les responsables qui m'ont aidé à organiser un carnaval où les étudiants ont eu beaucoup de fun.

Soirée de films - Gary Leblanc

Bazar - Benoit Lafortune et Cie
Voyage chanceux - Jean Cormier
Bavarois - Jacques Pelletier, Ghislaine (Poppy) Cyr
Soirée de samedi - Vincent Friolet, Jean-Marc Bossé
Vols originaux - Yves Blanchette
Chasse aux trésors - Jean-Pierre Deslauriers
Concours photos de cuisine - Philip Lucy
Concours de monuments de glace - Laurent Bridan
Rallye automobile - Serge Forest
Activités sportives - Sylvie Légère et Filles Sciences Domestiques

Le Kacho - Charlie Cloutier
Sans Charlie, la vie aurait été très, très difficile
Vie Étudiante - Lewis St-Onge
Gong Show - Raymond Robitaille
Ligue des Buveurs - Pierre St-Cyr
Contrôleur - Luc Morin

Il est probable que j'ai oublié des personnes et si c'est le cas, merci. J'espère que vous avez eu autant de fun que j'ai eu et j'espère que vous avez eu foirier avec nous l'année prochaine.

Bien à vous,
Ronald Bryant,
Directeur des Fêtes

Liste de quelques gagnants au Carnaval '78

Liste de quelques gagnants au Carnaval '78

Vols: 1er prix: Philippe Eddy - Vol à main armée des souliers et bas de M. Cadieux
2e prix: Adèle Landry - Caisse enregistreuse de la petite cafétéria avec \$150.00 dedans
Photos de cuisson: 1er prix: Alain Bourgoign
Voyage chanceux: Linda Savoie et Caroline Landry
Monuments de glace: Département de Génie et Pierre Bouchard
Gong Show - 1er prix: Pierre St-Cyr, Strip-tease
- 2e prix: Lynn Gingras

Ligue des Buveurs: Tous ceux qui ont participé

Compte-rendu du voyage à Nassau

Le voyage à Nassau fut, d'après nous, très bien organisé. Du moins, l'organisation relevant des organisateurs du voyage, ici à l'Université, c'est-à-dire ce qui concerne les billets, l'argent de poche, etc... Il est difficile d'en dire autant des autres organisateurs, soient "Harvey's Agency" et-ou "Carnac Tours".

Tout d'abord, le "Majestic Tours" devant nous transporter de l'aéroport à l'hôtel, n'était pas présent au rendez-vous. Finalement, arrivées à l'hôtel, aucune chambre n'était réservée à nos noms. On nous envoya ensuite dans une chambre déjà occupée. On nous donna enfin la chambre de personnes ayant contremandé leur voyage.

D'autre part, nous n'avons eu aucun contact avec le représentant de "Carnac" à Nassau (il n'existant plus). Nous ne fîmes pas accueillis à l'aéroport comme le furent nos compagnons de voyage de "Carnac Tours" descendant à Freeport. Nous avons cependant remarqué que les autres tours avaient des représentants qui s'occupaient très bien de leurs clients. Il y eut aussi un soi-disant cocktail pour les clients de Carnac mais nous, ainsi que d'autres clients de Carnac, n'en sûmes rien. Mais le soleil, les belles plages, la mer, compensèrent pour ces petits inconvénients qui furent parfois amusants et vite oubliés. Somme toute, ce fut quand même magnifique et nous nous considérons encore très chanceux. Nous vous encourageons fortement à répéter l'expérience et notez bien que ces plaintes n'ont été formulées que pour le bien du comité des fêtes, car, après tout, c'était votre argent.

Nous aurions pu écrire des pages et des pages de bons souvenirs parce que ce fut un beau rêve inoubliable.

En terminant, nous tenons à remercier et à féliciter Jean Cormier, l'organisateur. Ce fut fantastique.

Linda Savoie,
Caroline Landry

Science Domestique: il faut mettre es choses au point

Après avoir pris conscience du Rapport Rouge, nous les étudiants en Sciences domestiques nous sommes choses à mettre au point. Les rectifications que l'on désire apporter s'adressent plus précisément à la section "Sciences domestiques" du rapport.

Il est bon de noter, que les étudiants de notre école, du moins les représentants, sont prêts à partager la blame puisque d'abord nous aurions dû préparer nous mêmes un mémoire afin de préciser nos points de vue. Il est aussi dommage de constater que ce n'est qu'à ce moment même, que nous réalisons que nous avons omis de spécifier davantage certains points lors des

audiences. Pendant nos contestes les fail de ne pas avoir eu le dernier mot sur la section qui nous affecte, avant que le rapport soit distribué à la population.

Si l'on considère premièrement l'énoncé suivant tiré du rapport, il (les étudiants de la lère et 2ème années) estimant aussi que le laboratoire Sciences des Aliments est trop long car il se prolonge jusqu'à 7 ou 8 heures le soir. Il est vrai que les étudiants sont mécontents de la trop longue durée de ces laboratoires mais il est à noter que le prolongement jusqu'à 7 ou 8 heures ne s'est produit qu'à quelques reprises et non constamment.

En second lieu, en ce qui a

trait à la déclaration suivante: Il (les étudiants) contestent aussi le nombre trop restreint de professeurs mis à leur disposition; ces derniers se livrent plus à la recherche qu'à l'enseignement". Il faudrait ici spécifier que ceci recherche qu'à l'enseignement". Il faudrait ici spécifier que ceci ne s'applique pas à l'ensemble des professeurs.

Concernant le domaine de la diététique, il est injuste de dire que la formation offerte est inadéquate. Il faudrait plutôt dire que le programme a été l'assomoir. De plus, il est faux d'affirmer qu'en diététique on ne fait que l'élaboration d'une seule diète. Ce qui n'est pas mentionné c'est que les étudiants contestent le fait de n'avoir qu'un cours de 6 crédits

en diétothérapie alors qu'il aurait été définitivement prétablé et avoir deux.

Le fait qui nous touche de près en tant qu'étudiants est que l'on dit qu'il n'y a aucune ambiance à l'école, que les étudiants n'y sont jamais tous réunis. Il y a ici une mauvaise interprétation. Il est vrai que les étudiants déplorent le fait de ne pas pouvoir être plus souvent à l'école car ils ont beaucoup de cours à l'extérieur mais il existe quand même un bon esprit de groupe. De plus, il n'est par vrai que les étudiants sont plus souvent en stage ou en clinique qu'à l'école et il est faux qu'une forte mortalité scolaire en résulte.

En dernier lieu on mentionne que les étudiants des Sc.

domestiques et Sc. infirmières qualifient leur fusion à la Faculté des Sciences comme projet inenqué. Il est vrai que c'est inenqué et ceci ne s'applique pas seulement au niveau d'une fusion aux Sciences mais à toutes les autres facultés.

Nous tenons à souligner que le Rapport Rouge a été rédigé par des étudiants qui sont en premier lieu des humains. Le but principal de nos rectifications n'est pas de blâmer ces individus puisqu'ils nous avis ils ont mis le plus d'objectivité possible. L'important était pour nous de soulever certains points qui à notre avis, ont été mal interprétés.

Le conseil étudiant des Sc. domestiques
Edifice des Sc. Infirmières

Mise au point par le Département de Chimie

Moncton, le 22 mars 1978

A qui il droit:

Le Comité de Sauvagerie qui a publié récemment un "Essai de Sauvagerie de l'Université de la Nouvelle Acadie - Un Rapport" désire attirer l'attention sur le commentaire que l'on retrouve dans la section des tableaux et jadis, de génie, des comptes rendus de audiences tenues dans chaque faculté, au sujet de la recherche dans le Département de chimie.

Le paragraphe se lit comme suit: "En ce qui concerne le Département de chimie, le problème de la recherche fut soulevé. Beaucoup d'argent est affecté à la recherche pour ce département et cette recherche ne concerne absolument pas le milieu. Les spécialistes ne font aucune recherche scientifique qui permettrait une "rehausse" des connaissances en Acadie. Par exemple, aucune recherche ne s'adresse aux pêcheries néo-brunswickoises".

Il s'élève que ce commentaire ne représente pas la situation exacte comme on a pu le constater en vérifiant auprès du directeur du Département de chimie. Les intentions de l'étudiant qui aurait fait ce commentaire ne sont pas connues.

En effet, le Département de chimie est fortement impliqué en recherche comme le témoignent les tableaux et jadis, de 1977-1978. Le département recevait du Conseil de recherches de l'Université de Moncton (C.R.U.M.) la somme de \$10,400, ces argentis ayant comme source des fonds de recherches de l'Université et du Conseil national de recherches du Canada (C.N.R.C.). Il y a eu en plus des fonds mis à la disposition des membres du département par le C.R.U.M. pour aider à la publication et pour fins de voyages scientifiques.

Dependant cette somme totale ne représente qu'une partie de

tous les fonds reçus par le département. Le C.N.R.C. en particulier a contribué la somme totale de \$37,988. et un montant de \$57,796. a été obtenu d'autres sources de l'extérieur. Alors, on peut facilement constater que les sommes obtenues de l'extérieur sont très impressionnantes et ceci prouve bien que le Département de chimie ne dépend pas seulement du C.R.U.M. pour ses besoins en recherches.

Il est donc évident que les professeurs du Département de chimie ont fait un gros effort en 1977-1978 pour attirer des fonds de recherche de l'extérieur. Outre les subventions directes du C.N.R.C. qui furent affectées surtout à la recherches de nature fondamentale, les autres argentis furent utilisés surtout pour promouvoir la recherche appliquée et à caractère local (Nouveau-Brunswick).

En effet, plusieurs membres du Département de chimie

travaillent en collaboration étroite avec des collègues du Département de biologie par le truchement de GREACE (Groupe de recherche pour l'évaluation et l'analyse des contaminants de l'environnement). Ce groupe de recherche créé au début de 1976 a pour objectif explicite l'étude des effets à court et à long terme des polluants sur l'environnement du Nouveau-Brunswick.

En particulier le groupe travaille sur des problèmes engendrés par l'utilisation d'insecticides pour le contrôle de la tordeuse du bourgeon de l'Épinette au Nouveau-Brunswick. Tous connaissent l'importance de l'industrie forestière dans l'économie de la province et pour les Acadiens en particulier. Il est important de souligner que la majorité des fonds de recherche obtenus par GREACE et le Département de chimie servent à solutionner des "problèmes d'intérêt provincial et acadien.

L'impact réel de l'initiative des professeurs du Département de chimie de solliciter des fonds additionnels de l'extérieur pour la recherche se traduit de plusieurs façons. En premier lieu, elle a permis l'embauche d'une quinzaine d'étudiants acadiens pendant l'été 1977 soit au moins 60% du budget total et cette contribution est non-négligeable. De plus, la qualité et la quantité des publications se sont améliorées, ce qui a rehaussé le prestige du département au niveau national et international; ceci attribue à nos programmes une renommée de qualité qui se reflète éventuellement sur les étudiants.

Enfin, il doit être clair et évident que le Département de chimie par ses initiatives et son dévouement envers l'Université constitue un exemple à suivre et c'est pourquoi nous avons tenu à contredire le commentaire déjà fait à son sujet.

Rectifications au Rapport rouge

que soit développé du N.B. un système d'éducation pré-scolaire. Les étudiants inscrits au département ont manifesté un vif intérêt face à ce problème, et la plupart d'entre elles sont prêtes à mener personnellement la bataille, soit de mettre sur pied leur propre maternelle. A cet effet, elles ont demandé que certains cours soient ajoutés à leur programme, de sorte à compléter leur formation. Parmi ces cours, notons "Le développement de l'enfant"; ou un deux cours d'administration dans lesquels elle apprendront à gérer un budget; un cours de "Sciences domestiques liés à l'Organisation et la planification."

Il va sans dire que les étudiants tiennent absolument à garder leur spécialisation, et à cet effet elles ont demandé un meilleur corps professoral, car celui dont elles disposent présent-

tement ne contient aucun spécialiste en la matière. D'ailleurs, ce même corps professoral ne se sont nullement intéressés à lutter pour le projet des maternelles au N.B.: Au premier semestre, il y a eu une conférence sur les Maternelles Mondiales. Toutes les étudiantes du Département d'Éducation Pré-scolaire (40) s'y sont rendues. Parmi les professeurs, deux seulement étaient présents, et ils étaient les deux organisateurs de la soirée.

Rien est-il que les professeurs avaient tous été personnellement invités à assister. Un mémoire fut présenté au comité, et nous l'avons inclus dans "Annexes".

Contrainte à ce qui a été dit dans le Rapport Rouge:

Nous sommes prêts à continuer la bataille et à faire des pressions, non pas seulement en s'ouvrant des maternelles privées, mais en

sensibilisant le public pour avoir son appui.

Le cours de développement de l'enfant et tel qu'il existe présentement est valable mais les étudiants désiraient avoir encore plus de cours axés directement sur le développement de l'enfant (0-10 ans).

Le cours d'organisation et planification de maternelle et garderie se donne présentement mais nous désirons qu'il soit allongé à deux semestres, c'est-à-dire 6 crédits.

Pour ce qui est des spécialistes en éducation pré-scolaire, il faut avouer que le détachement d'un docteur en la matière sont très peu nombreux au Canada, par contre, beaucoup de nos professeurs sont spécialistes dans des domaines spécifiques du développement de l'enfant. Nous considérons que la formation que nous recevons est très valable.

Nous avons présentement

un professeur spécialisé en éducation du jeune enfant. Toutefois, nous aimerions en avoir d'autres. Des démarches sont présentement en cours pour dénicher ces spécialistes.

Les étudiants, en général, trouvent que les professeurs appliquent la cause des maternelles, mais certains d'entre eux ne nous le démontrent pas assez ouvertement.

En plus de ces rectifications, nous aimerions ajouter des suggestions appropriées durant les audiences et qui n'ont pas paru dans ce rapport, soit:

Que la charge du directeur du département soit diminuée de façon qu'il soit plus disponible pour consultation.

La majorité des étudiants désiraient avoir des stages de plus longue durée, en 2e et en 3e année.

Les étudiants,
Programme Pré-scolaire-
Élémentaire Ire cycle,

Suite à la publication du Rapport Rouge pour l'essai de Sauvagerie de l'Université de la Nouvelle-Acadie pour le 19 mars 1978, nous, les 99 étudiants du programme pré-scolaire et élémentaire 1er cycle du département d'apprentissage et enseignement du Centre universitaire de Moncton, aimerions apporter quelques rectifications concernant la section réservée à notre programme, à cause d'une mauvaise communication lors des audiences préparatoires à ce Rapport.

2) Faculté des Sciences de l'Éducation
"Au Département d'Éducation pré-scolaire, le point le plus discuté fut la question des maternelles au N.B. Les étudiantes dénoncent le fait que l'Université de la Nouvelle-Acadie ne fasse aucune pression auprès du gouvernement pour

Replique du Département d'Éducation spéciale

SITUATION REELLE DU
DEPARTEMENT
D'ÉDUCATION SPECIALE DE
L'UNIVERSITÉ DE MONTON

Ce qui caractérise le département d'éducation spéciale, c'est avant tout, la coopération entre les étudiants et les professeurs.

Les étudiants participent à la révision annuelle des programmes du département. Les étudiants sont aussi invités à occuper des postes d'assistants pour tâches administratives ou de recherches en éducation spéciale. Les professeurs encouragent et facilitent l'implémentation des étudiants aux activités du

milieu concernant l'éducation spéciale. La participation active des étudiants et professeurs aux assemblées départementales est aussi un fait à souligner.

Enfin, suite à l'insatisfaction des étudiants face aux stages de 1^e et 2^e années, une nouvelle formule a été mise sur pied pour le prochain année.

Contrairement à ce qui a été écrit sur le rapport rouge, voici nos recommandations:

- que les cours soient convoqués 2 fois par semestre entre les étudiants et les professeurs du département pour donner un compte-rendu des problèmes existants au niveau académique,

afin d'améliorer les cours et les stages.

- dès la première année, qu'on fournisse aux étudiants une liste des écoles du Nouveau-Brunswick offrant des programmes d'éducation spéciale ainsi qu'une description de ces programmes existants.

- que le directeur du département d'éducation spéciale soit dispensé de toutes charges académiques,
- que les cours de T.A.C. (Technique d'Animation et de Communication) soit plus adaptés aux besoins des étudiants du département.
- que les cours spécialisés en Éducation / Spéciale soient

restreints aux étudiants de ce département quitte à être dédoublé par les autres étudiants intéressés à ces cours.

- qu'il y ait une plus grande diversité de cours offerts aux étudiants qui reviennent de leurs stages de 3^{ème} année (3 premières semaines de janvier)
- que la distribution des cours spécialisés dans la grille-horaire de l'étudiant soit mieux distribuée afin de permettre un meilleur choix de cours à option hors faculté.
- que dans les cours non spécialisés, les étudiants d'éducation spéciale puissent adapter leurs travaux à leur spécialité.

- que le programme de maîtrise d'éducation spéciale soit maintenu. Les étudiants encouragent aussi l'implémentation de nouveaux programmes.

Depuis l'implémentation du programme d'éducation spéciale à l'Université de Monton, nous pouvons remarquer l'amélioration grandissante des services francophones à l'enfance exceptionnelle dans toute la province. C'est pourquoi, nous tenons à parler notre spécialité qui est indispensable au maintien et à l'amélioration des services d'éducation aux élèves les enfants à besoins spéciaux ont droit.

Vers l'indépendance L'Afrique et nous III

Les guerres coloniales de libération qui ont, après la deuxième guerre mondiale, occupé la scène internationale ont beaucoup agi sur l'ensemble des rapports métropole-colonie. Elles ont été à la base de l'attitude de "compréhension" des colonisateurs vis-à-vis des mouvements coloniaux d'émancipation politique.

Pour l'Afrique Noire, le facteur interne s'affirma avec l'action politique vigoureuse de Dr. N'Kroumah, action qui devrait aboutir en 1967 à l'indépendance du Ghana. Le rôle historique du Dr. N'Kroumah beaucoup d'enthousiasme notamment dans les milieux intellectuels africains, rasura et raffermi les leaders inquiets et hésitants et traça au peuple africain la voie qui devrait suivre son histoire politique de ces dernières années.

Pour l'Afrique Noire d'expression française, le Général de Gaulle fut le facteur extérieur déterminant. Il tira la politique française de l'ornière où l'avaient engagé le chauvinisme, l'étroitesse de vue et la puissance des groupes coloniaux. Ainsi la France dut la politique coloniale était la plus indifférente, accorda l'indépendance à 13 états noirs d'Afrique.

Depuis l'émergence du Ghana libre, on peut dire que chaque année a vu paraître un niveau du continent africain ou deux nouveaux États indépendants.

L'Afrique Noire, au moins pour la majorité des ses États, a eu la chance d'accéder à l'indépendance presque sans difficulté mais aussi sans la confusion. L'indépendance est moins venue de la base que du sommet. Elle a été, on peut le dire octroyée, pour ne pas dire imposée, à certains dirigeants qui l'avaient refusée et cherchaient plutôt à

s'ingérer, davantage dans le monde du colonisateur.

Si, à l'origine, comme on le verra plus loin, les partis ne sont pas des clones idéologiques sur la plan pratique, à certains du développement de certaines formations politiques, des antagonismes d'intérêts ne sont manifestés et vont quelque peu cristalliser en groupes. Ainsi, au niveau des territoires qui ont connu le phénomène, un problème s'est posé. Si le parti administratif l'emportait et recevait les clés au départ du colonisateur, le logique imposait un certain bouleversement des aspects qui avaient été dénoncés comme néfastes et dont la malaisance avait été saisie au niveau de la coexistence du peuple.

C'est un peu la démarche, jusqu'en 1960, du Rassemblement Démocratique Africain (RDA) qui contrariait la plus grande partie de l'Afrique Noire Française. Ce mouvement a débuté, a été essentiellement un mouvement de masse, en mouvement des peuples. Après 1960, seules 3 nations ont continué leur progression sur des bases anti-colonialistes:

- Le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire ou PDCI
- Le Parti Démocratique de Guinée ou P.D.G.
- L'Union Soudanaise RDA de la République du Mali ou U.S.R.D.A.

Historique de l'unité africaine

L'unité africaine comme aspiration politique trouve son origine dans le grand mouvement de pan-africanisme de naissance bien antérieure à la lutte pour l'indépendance. Ainsi, l'unité africaine est l'expression continentale du mouvement politico-culturel, dans un but unitaire, des peuples africains et des peuples d'ascendance africaine vivant

hors d'Afrique. Pour saisir l'importance historique de ce mouvement et l'idée forte qu'il représente suggère des Africains, il est utile d'en retracer brièvement l'origine et l'évolution.

Historiquement, l'unité africaine est la transportation pratique dans le continent africain de l'idéologie du pan-africanisme, dont la naissance remonte à la fin du XIX^{ème} siècle, en pleine période d'expansion coloniale en Afrique (Congrès de Berlin, consacrant le partage d'influence entre les puissances européennes); cette fin du XIX^{ème} siècle correspond également à la période qui suit la proclamation de l'affranchissement des Noirs aux États-Unis (abolition de l'esclavage en 1863).

La pan-africanisme comme idéologie a pris naissance aux USA au cœur du conflit racial. C'est avec la création, le 24 septembre 1897, en Grande-Bretagne, de l'African Association sur l'initiative de l'avocat antillais Henry Sylvester Williams, que cette base idéologique s'est transformée en mouvement politique pour protester contre le colonialisme et la ségrégation, et aussi pour chercher à unir les Noirs du monde entier en vue de leur libération politique et culturelle.

L'African Association organisa en 1900, à Londres, le premier congrès pan-africaniste qui réunira des délégués antillais, nord-américains et africains. De 1919 à 1946, le Congrès des peuples noirs américains DU BOIS, va organiser successivement cinq conférences pan-africanistes, qui marqueront autant d'étapes du développement de la prise de conscience des hommes noirs.

La première conférence pan-africaniste eut lieu à Paris en 1919 assistée après la fin de la première guerre mondiale; elle put se tenir grâce à l'appui du Sénégalais BLAISE GIANNE, qui obtint du chef du gouvernement français, Clémenceau,

l'autorisation de tenir ce premier congrès. Réunissant des Noirs des Amériques et d'Afrique, le congrès adopta une résolution qui fut présentée à la Société des Nations.

Au cours du deuxième congrès, DU BOIS, créa un secrétariat permanent pour jeter les bases concrètes du pan-africanisme qui, selon DUBOIS, devait dès lors entrer dans une phase active par le développement d'une prise de conscience commune fondée sur l'unité de condition et de culture des Africains et des peuples d'ascendance africaine, en attendant la formation de partis politiques africains où le nationalisme s'exprimerait et s'organiserait. DU BOIS et les intellectuels Noirs progressistes, très conscients de l'importance des mouvements coloniaux comme parti décisive de la lutte des hommes de couleur" en plus actif entre les peuples Noirs.

C'est avec le cinquième congrès pan-africaniste que le programme politico-culturel va se réaliser, d'abord par le mouvement littéraire de la "négritude" comme affirmation de l'unité culturelle du monde noir, ensuite par l'organisation politique des masses africaines.

Lors de ce cinquième congrès, Kwame N'Kroumah, rapporteur et secrétaire politique adjoint, présenta des résolutions qui seront adoptées à l'unanimité. La délégué ouest-africaine insistera sur le fait que l'indépendance complète et absolue, pour les peuples de l'Afrique Occidentale est l'unique solution du problème.

Le Congrès, avant de clore ses travaux laissa l'appel suivant:

Aujourd'hui, il n'y a qu'un seul chemin qui mène à l'action efficace: c'est l'organisation des masses. Et il faut qu'à cette organisation se joignent les intellectuels africains des colonies qui poursuivent leurs études en Occident.

Peuples coloniaux et assujettis du monde, unissez-vous.

Le slogan:

"l'indépendance africaine, condition de réalisation de l'unité africaine et principale garantie de l'unité du monde noir"

fut le mot d'ordre final.

L'appel du cinquième congrès va obtenir l'adhésion unanime des leaders politiques de tout le continent africain. Les leaders et les masses africaines trouveront dans les résolutions du congrès le cadre et les méthodes l'organisation adéquate.

Les répercussions dans le continent noir, de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) à Kuumasi (Ghana), ne vont pas se faire attendre. Dots d'une idéologie réaliste, parce qu'adaptée à la réalité coloniale, les leaders vont mettre en pratique le concept de l'unité africaine en unifiant organiquement les partis.

En 1946, le RDA, premier parti politique africain, l'implante dans tous les territoires de l'ouest africain d'expression française et même une lutte vigoureuse contre le colonialisme.

Créé à Bamako (Mali), le RDA est un parti de masses anticolonialiste, groupant la majorité des leaders d'Afrique d'expression française. Devant l'essor de ce mouvement, son principal fondateur (Sékou Touré) devient, à l'initiative de Blaise GIANNE, le chef d'Ivoire) sera arrêté et placé en résidence surveillée pendant plusieurs années.

Le semaine prochaine, une réflexion sur les partis unifiés (dans les régimes politiques d'Afrique).

Si vous voulez voir réaffirmer, retrouvez les Nos. 23 du 16 janvier, Nos. 24 du 23 janvier, Nos. 25 du 30 janvier du journal "Le Front".

Konan Koffi

Point de départ: 2^e étape

Par

Claudine LeBouthillier et
Daniel MacLeod

Le 20 mars dernier, le Front a consacré deux pages à la critique et à la tentative de démolition du journal le "Point". Par conséquent, nous dérangeons par le biais de cet article, à déceler les fragiles réponses que les auteurs des différentes lettres ont réussi à imaginer. Nous voudrions faire remarquer à la population étudiante qu'ils n'ont pu réfuter les articles du Point de façon concrète. Pour ce faire, nous avons ressorti quelques-uns des nombreux points fort peu approfondis contenus dans les lettres publiées. Tout d'abord, analysons quelque peu l'article de Basile Chiasson intitulé "Question d'intégrité":

1. Chiasson affirme que Landry a "ragé honnêtement" une élection. A vous d'en juger. Cependant, disons que les propos tenus par les personnes ressources identifiées dans le "Point" nous démontrent les manœuvres qui se sont produites lors des dites élections. Les rumeurs en question soutenues par des témoins nous poussent à affirmer que l'élection s'est déroulée à l'extérieur des cadres du système démocratique.

2. Le qualificatif de "juridiquement condamnables" ne convient aucunement aux moyens utilisés pour se procurer la photo de Landry. N'importe quel avocat pourrait le certifier.

3. Il n'y a jamais eu de "fausse représentation" lors de la démarche faite au Service de Sécurité car MacLeod a mentionné qu'il voulait la photo pour un reportage relatif à des individus impliqués dans une élection, le tout pour "une publication étudiante".

4. Chiasson gagnait à s'informer davantage au sujet de la technique photographique. La photo de Landry a été découpée, sur l'avis du studio qui a reproduit les photos, pour faire ressortir le visage de l'invité principal. Le brillante idée de ne pas vouloir montrer "le décor entourant la photo" ne nous a nullement traversés l'esprit.

5. MacLeod n'a admis aucun "bième" ou "culpabilité"; il s'est toutefois excusé à M. Poirier. De plus, il a affirmé à Landry qu'il n'avait pas menti (M. Poirier l'a certifié à Landry). Qu'il n'avait pas commis d'infrac-

tion et qu'il ne lui ferait par conséquent aucune excuse". Car spécifiquement que Landry exigeait des excuses publiques.

6. Quant aux rumeurs tendancieuses attribuées à MacLeod concernant la personne de Landry, il ne s'agit encore là que d'un propos lancé à la légère. Car répétitivement, toute parole retenue par le "Point" a été vérifiée et appuyée par des individus qui ont bien voulu donner leur nom.

7. L'article de Chiasson ne véhiculait aucune assertion concrète avec preuve à l'appui. Plusieurs fois, il s'adonne aux jeux des enfants qui, à défaut de moyens de défense, s'emploient à lancer des noms à tous les vents. Nous parlons ici d'injures telles "torchon" pour qualifier le "Point", "hibustiers" (CIA, CIA, CIA) en parlant des méthodes utilisées pour informer la population étudiante et "individus assoiffés de pouvoir" pour qualifier les auteurs du "Point".

Quant à Nicole Laplante, elle semble n'avoir rien compris du "Point", si on examine l'émphase qu'elle s'est attardée à mettre sur le mot "objectivité". Une seconde lecture du journal lui aurait peut-être fait remarquer la diversité des articles et la nécessité de rédiger une page sur les événements antérieurs à la publication.

En outre, elle ne semble pas connaître les outils alloués aux journalistes, soit les conversations des individus avec preuves à l'appui. Nous croyons donc qu'elle devrait s'instruire davantage afin de pouvoir distinguer entre une "équipe d'espions" et une équipe de reporters qui ont réussi.

D'ailleurs, toutes les conversations transmises au "Point" proviennent d'étudiants qui ont pris eux-mêmes l'initiative de nous les répéter; la croyance qu'on avait également droit à des explications.

Notons enfin qu'elle s'est amusée à utiliser le même procédé que Chiasson en traitant le "Point" d'"Allô Police".

Pierre Bernier semble tout simplement ignorer notre expérience journalistique en affirmant qu'ils n'ont "jamais participé à la réalisation du Front". Si nous savons pas souvent pris la peine de nous arrêter à ce "journal", c'est que nous nous occupons à rédiger ailleurs. Nous prétendons "souvent" car il est à noter que

MacLeod a déjà publié deux articles (non pas des lettres) assez développés et plus des informations relatives au département de Musique. Quant à LeBouthillier, un de ses articles a été publié bien malgré elle dans le FRONT du 20 mars, soit dans la même publication contenant les critiques soulevées sur le "Point". Bien que cela a été le résultat d'un malentendu, nous voudrions faire remarquer qu'il s'agissait de la copie intégrée de l'article publié environ deux semaines plus tôt dans le "Campus". Le FRONT pourrait au moins avoir l'obligance de préciser que ses reportages ont déjà été publiés si tel est le cas.

L'avant-dernier article, celui de Hermel Vienneau, le journaliste "professionnel" est aussi coupé de fautes que celui de Chiasson. Examinons les points suivants:

1. L'article de Daniel Marcoux ne contenait pas d'attaque personnelle ou de "BARBARIE", car les faits présentés étaient, il faut le redire, présentés avec témoins, développés et expliqués. Ce qui a provoqué chez Vienneau une telle réaction, c'est sans doute le fait que les vérités ressorties concernent qu'un petit nombre de personnes: Louis Landry, Gilles Baril, Ghislain Michaud et quoi qu'un peu moins Luc Desjardins.

2. Avant de constater qu'il ne commentera pas sur le contenu de l'article, Vienneau écrit "qu'il nous est encore loisible de douter de la véracité" des faits rapportés par le "Point". Si c'est bien le cas, nous demanderions à Vienneau de prouver ce qu'il avance.

3. En disant qu'il ne commentera pas sur le contenu de l'article, Vienneau donne comme excuse qu'il a "peur de répéter les libelles qu'il contient". Le seul cas de libelle dont il devrait se préoccuper s'avère justement le sien. Nous demandons donc que Vienneau prenne connaissance de l'histoire avant de laisser entendre que nous témoins sont des menteurs (Gérard Etienne, professeur, Yves LeBouthillier, ancien président d'assemblée) dans la FEUM; Daniel Lévesque, ancien membre de la FEUM et directeur aux Affaires administratives). Nous attendons qu'il poursuive ses accusations d'une façon concrète avec preuves à l'appui.

4. En utilisant le mot "frauduleusement" en ce qui a trait à la photo, il touche au terrain légal.

Cependant, il n'y a aucune infraction à la loi (il s'agit plutôt de contrefaçon). Où s'est-il informé? A-t-il consulté un avocat?

5. Il n'apparaît aucun "oui-dire" dans l'article, car toute source a été nommée. Toute information a été "confirmée", malgré les dires de Vienneau. Nous aussi qu'on a demandé au préalable à toutes les personnes identifiées comme témoins de pouvoir utiliser leur nom. En outre, malgré les propos de Vienneau, Landry a eu la chance de "laisser" les accusations portées contre lui et en a pourtant été incapable. Encore ici, Vienneau, journaliste professionnel, vient de faire un commentaire sur l'article de Marcoux, article auquel il n'avait pas l'intention, responsable, de s'arrêter.

6. Les affirmations accompagnant la photo de Baril n'ont pas été citées "hors contexte". Au contraire, il s'agit d'un des "oui-dire" avancés lors de sa discussion du vote avec LeBouthillier.

7. Le paragraphe placé au-dessous de la photo de Landry résume, d'après plusieurs personnes présentes à la réunion consacrée aux élections, ce qu'il a dit devant la FEUM (tout comme celui apparaissant au bas de notre photo).

8. Enfin nous nous demandons si Vienneau a écrit son propre article ou s'il a travaillé en collaboration avec Chiasson. La Plante et Landry pour trouver les mêmes injures à lancer. En effet, le titre de l'article de Vienneau se lit comme suit: "Le Point: digne de la CIA" et notons que le mot CIA est aussi utilisé par Chiasson. Chose "curieuse", Vienneau termine aussi son article avec des mêmes lettres.

Nous nous permettons d'applaudir devant l'originalité de chaque individu. Nous espérons que Vienneau a pu ravaler le "dégout" qu'il lui pend sur les lèvres depuis la lecture du "Point". Sinon nous pensons qu'il le ravalerait sûrement avec la constatation de ses propos non valides après la lecture de notre article.

Quant à la lettre que Landry a adressée à Marcoux, nous répondons que:

1. La façon d'exposer les faits n'était ni "fallacieuse", ni "biaisée"; il ne faut songer qu'à nos témoignages.

2. Les paroles de Landry n'étaient pas "faussées" et il n'y avait aucun "Propos mensonger"; nous nous arrêtons aux mêmes témoignages.

3. "A ce qu'il sache..." Landry a évidemment publié et rencontré entre LeBouthillier, MacLeod et lui-même le 1er mars à 3hres, ce à l'édifice des Arts dans la salle d'audition du département de Musique. Pendant près de deux heures, LeBouthillier et MacLeod lui ont demandé sa version des choses et lui ont rapporté tous les faits publiés dans le "Point" deux semaines plus tard, faits qu'il n'a pu nier catégoriquement.

Après l'analyse des soi-disant articles publiés dans le "Front" du 20 mars, nous avons constaté que certains des auteurs en question ignoraient totalement la signification du mot "libelle". Nous nous permettons donc de leur donner la définition selon le petit Robert: "Court écrit de caractère..." satirique, diffamatoire.

S'ils s'acharnent à répéter les propos du "Point", être donné pourtant aucune preuve pour appuyer leurs affirmations, à moins qu'ils ne confondent également le mot de "preuve" et celui de "qualificatif". Tant pis pour eux, il en résulte malheureusement de la véritable libelle.

Quant à nous, vu notre certitude des faits qui ont été rapportés dans le "Point", nous demeurons entièrement froids vis-à-vis toute menace qu'elle soit de nature morale ou légale.

Nous nous adressons maintenant directement aux auteurs des articles rédigés contre le "Point".

À la lumière des constations et des dénégations apportées au sujet de vos articles, prenons un moment de réflexion et posons la question: Qui devrait se protéger le plus, des reporters ayant vérifié aux sources ou bien des reporters ayant tenté à saisir leurs émotions les dominier?

Nous nous adressons maintenant directement à Basile Chiasson, Hermel Vienneau et Louis Landry.

Tout comme l'a incité Landry à poursuivre la procédure légale à l'encontre du reportage intitulé "La Bataille pour le Journal Étudiant", nous demandons que le "Front" poursuive cette procédure. Pour vous aider, voici une liste de différents avocats francophones en ville:

M. Paul Arsenault - 854-3365
M. Sylvio Savoie - 854-9713
M. Bernard Leblanc - 854-5000
M. Marc Bossé - 855-5273
M.M. Pierre Boudreau - 854-3342 et Guy Couturier

Une petite mise au point

Après avoir lu le Front de la semaine du 30 mars je me suis rendu compte que les pages 6 et 7 faisaient qu'accuser et les membres du journal le Point et en particulier ses fondateurs. Certains "critiques" étaient modérés, mais nous laissons bien voir qu'ils étaient contre le Point ou tout simplement contre les personnes qui en faisaient partie. Tel est le cas de M. Basile Chasson dont l'article sentait le "racisme" et le "péd-juge". La mention de la CIA est à mon avis, inadmissible. Le fait que M. Daniel MacLeod soit américain justifie en aucun cas l'usage d'un tel mot. Je vous demanderais de prendre en considération l'effort qu'a fait M. MacLeod pour apprendre le français et le perfectionner. Il parle très bien français, avec un accent bien sûr, et il l'écrit probablement mieux que vous et moi. De plus il n'a pas repoussé le blâme qu'on lui a attribué par rapport à la façon de se procurer la photo, ce qui à mon avis démontre qu'il a assez d'intérêt pour reconnaître ses torts et en subir les conséquences. Signalez que dans la société actuelle cela est peu fréquent.

Un autre article qui m'a fait réagir est bien celui de M. Vienneau. Je pense qu'il y est allé un peu trop fort. Pour un journaliste qui a déjà commis erreurs dans le passé, il faut soit de publier des articles dont le vocabulaire a su indigner une partie du public, je suis d'avis qu'il ne critique pas avec autant d'objectivité qu'il veut bien le laisser paraître. De plus il fait mention de juristes. Je ne vois pas ce que les juristes viennent faire dans cet échange de points de vue. D'ailleurs, si je ne me trompe pas la quasi totalité des sources utilisées par le Point ont été identifiées et M. Vienneau doit savoir qu'on ne met pas en danger sa carrière en prenant pour acquis ce qu'on entend dire.

L'article de Nicole Laplante dénonce l'aspect "AHS Poller" du Point. A mon avis, pour écrire ce qui a été écrit, on a dû se servir de faits réels et non fictifs. Pour une fois qu'une petite parcelle de vérité est communiquée à l'ensemble de la population étudiante on s'entend pour la faire disparaître sous une avalanche d'insultes et de sarcasmes.

Je voudrais de plus faire remarquer aux étudiants que toutes les personnes qui ont écrit contre Le Point ont fait partie, partiellement ou totalement, de la famille du Front et par conséquent celle de Louis Landry? Allons donc! Il ne faut pas s'en faire. Il est tout à fait naturel que les membres d'une même famille se protègent avec tous les moyens dont ils disposent, soit une conception assez vague de l'objectivité et une courte biographie de l'ami Louis de la part de Mad' LaPlante; un vocabulaire à sens unique de M. Chasson "dégoutante", "scandaleuse", "l'abréviation", "basissime", "condamnable" (tous dans la même ph asse); la liste de la dite expérience en journalisme de M. Vienneau; l'article tonique de M. Bernier; la lettre classique du "pourquoi moi?" de M. Landry.

Notons aussi que certaines personnes ont contacté le service de sécurité afin de disposer d'éléments supplémentaires pour s'opposer au Point. De plus une photo s'obtient d'une façon ou d'une autre. D'après moi le manque de temps et d'argent (car il faut le dire et le répéter, Le Point a été financé par ses créateurs) sont les motifs qui ont poussé M. MacLeod à utiliser les méthodes en question.

Un mot final pour vous faire partager ma perplexité face au point de vue d'élites étudiantes en ce qui concerne le service de sécurité. Dans le Rapport Rouge une partie de cette "élite" s'oppose tout simplement à ce service alors qu'une autre partie de cette élite ne se gêne pas pour l'employer à ses "propres" fins qui, soit dit en passant, ne sont pas toujours propres.

Denis LaForest

Nouvelle question d'intégrité

Suite à vos propos parus en pages 6 et 7 de votre "journal étudiant" de la semaine du 30 mars, j'aimerais vous demander quel sondage vous avez effectué auprès de la population étudiante pour vous informer de ces opinions vervec "torchon", le "Point". Est-ce que vos commentaires proviennent des étudiants en général ou seulement de la famille du Front et par conséquent celle de Louis Landry? Allons donc! Il ne faut pas s'en faire. Il est tout à fait naturel que les membres d'une même famille se protègent avec tous les moyens dont ils disposent, soit une conception assez vague de l'objectivité et une courte biographie de l'ami Louis de la part de Mad' LaPlante; un vocabulaire à sens unique de M. Chasson "dégoutante", "scandaleuse", "l'abréviation", "basissime", "condamnable" (tous dans la même ph asse); la liste de la dite expérience en journalisme de M. Vienneau; l'article tonique de M. Bernier; la lettre classique du "pourquoi moi?" de M. Landry.

Je n'ai pas l'intention de défendre ou de protéger

l'équipe LeBouthillier - MacLeod puisqu'elle est capable de le faire elle-même s'il y a lieu, mais j'aimerais apporter quelques précisions à tous ces journalistes "intègres" et "expérimentés". Premièrement, dans sa lettre ouverte à Daniel Marcoux, M. Landry déplore le fait qu'on n'ait pas présenté son côté de l'affaire. J'aimerais rappeler que deux heures avant de décider de publier leur journal, LeBouthillier et MacLeod ont rencontré M. Landry pour lui présenter les faits tels qu'ils les connaissent.

M. Landry s'est alors abstenu de donner des réponses précises sauf que le vote pour le poste de directeur du Front avait été démocratique.

Deuxièmement, pourquoi n'avez-vous rien refusé de couvrir? Pourquoi ne pas avoir présenté vos preuves que nos propos du "Point" étaient faux? Serait-ce que vous faisiez sans eux aussi des "oui dire" qui ont pour source Louis Landry ou peut-être vous-même? Vous vous attachez à la question de la photo, chose banale dont plusieurs étaient

déjà au courant. Est-ce là votre plus fort argument? Daniel MacLeod s'est présenté chez les élites et leur a demandé la photo de Louis Landry pour une "publication étudiante". Il n'a pas menti à l'agent de sécurité et celui-ci lui a présenté la photo en toute liberté.

En fin de compte je voudrais vous assurer que l'article "La bataille pour le journal étudiant" n'était pas une attaque personnelle contre Louis Landry mais plutôt une observation sur le fonctionnement "démocratique" de notre gouvernement étudiant.

D'ailleurs, LeBouthillier et MacLeod avaient refusé de croire, lors du déroulement des événements relatés, que M. Landry était impliqué dans cette affaire, mais les informations reçues et les actions de M. Landry ont prouvé le contraire. En journalisme "intègre", ils ont donc publié les faits. De plus, si nos propos sont démentis envers cette "feuille de chou", "ce soi-disant journal" Après tout, vous contrôlez toujours "Le Seul Hebdomadaire des Étudiants de la Nouvelle Acadie à Moncton".

Lucie Légar

Une façon pratique de passer de la théorie à la pratique.

La croissance d'un bureau ou d'une petite entreprise dépend surtout d'une saine gestion et d'un solide appui financier. Vous le savez aussi bien que nous. C'est pourquoi notre Programme d'aide financière aux professionnels comprend aussi bien des conseils judicieux que l'argent qu'il vous faut pour ouvrir, maintenir ou agrandir votre bureau.

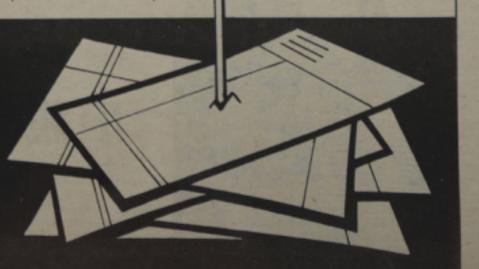
Selon les circonstances, nous pouvons vous offrir jusqu'à \$50,000 comptant. Nos prêts prévoient des termes annuels à versements rotatifs qui fluctuent selon votre liquidité.

Nos prêts de capital ont un calendrier de versements flexible et des termes s'échelonnant jusqu'à 10 ans. Aussi, ce programme vous propose en option une assurance-vie qui couvre intégralement votre emprunt.

Ce Programme est offert à tous les professionnels indépendants dans chacune de nos succursales. Renseignez-vous et découvrez comment passer de la théorie à la pratique.



BANQUE ROYALE



PIZZA
A VOTRE GOUT
Antonio's Pizzeria

Special aux étudiants

- Sous-marin \$1.50
- Pizza toute Garni 20% escompte
- Service de Livraison - jusqu'au 21 avril

854-6699

151 Mountain Road

Mémoire de l'A.E.E.U.M. au Sénat Académique

Mémoire présenté aux audiences publiques du 29 mars 1978 au Sénat académique.

Il peut sembler surprendre qu'une institution contribue de par son activité, à sa propre perte; mais quand il s'agit d'une université, la chose devient normale, car de par sa nature, toute université doit susciter des changements; la danger que l'on peut courir alors est que ces changements ne s'opèrent à un rythme tel que l'Université n'évolue pas assez vite pour survivre dans les conditions qu'elle a créés.

Ainsi, dans ce contexte de réflexions continues, il devient chose extrêmement difficile que d'essayer de cerner le concept d'université. Aujourd'hui, ce concept s'est enrichi de tellement de discussions qu'il appartient à chaque université de s'identifier à celles qui semblent lui convenir le mieux.

Le "Rapport bleu" a donc tenté dans son essai de planification de le faire de façon succincte, pour ensuite appliquer ce concept sur le particularisme que constitue notre situation de seule université francophone des Provinces maritimes.

Si l'Association des étudiants étrangers de l'Université de Moncton admet la définition de l'Université telle que mentionnée dans le "Rapport bleu", elle se dissocie de l'ensemble de ce rapport qui bien souvent va à l'encontre de son idéal humaniste. A notre avis, quels que pressants que soient les problèmes qu'elle rencontre, seul l'Humain peut demeurer la constante à laquelle toute université doit s'accrocher pour fournir au public la combinaison viable de ses solutions.

Par ailleurs, après lecture du dit "Rapport bleu", nous avons eu l'impression que l'Université de Moncton, plutôt que d'être le ferment de la

pensée et de connaissance, de "pharse", refuse ce rôle qui lui revient par nature pour se placer au rang d'une institution dont le seul dynamisme consiste à s'ajuster au rythme de la société.

Toutes les protestations que ce document auroit soulevées derniers temps s'entendent sur un point: Elles reconnaissent toutes, que l'Université de Moncton devra être la locomotive du train des collectivités acadiennes et francophones des Provinces maritimes, cette locomotive qui fait partie intégrante du train et dont le phare ne doit pas être confondu à la lanterne rouge du dernier wagon.

En d'autres mots, elles refusent d'admettre que l'Université de Moncton se dise obligée de devoir s'ajuster aux contraintes de la société, et veut tout simplement lui restituer son rôle de catalyseur de mutations sociales. Ce leadership l'oblige donc à prendre au sérieux la concurrence acharnée que se livrent actuellement les universités canadiennes pour se maintenir un niveau de recrutement convenable. Ainsi, l'Université de Moncton est appelée vivement à entrer dans cette course publicitaire; en retard certes, mais ceci lui permettrait d'affirmer que les 2000 étudiants que la base constatée dans les inscriptions au niveau des écoles secondaires lui seront garantis.

Il devient donc nécessaire pour toute planification académique de notre université, que toutes ses composantes et leurs idéologies soient examinées attentivement. A ce titre, l'Association des étudiants étrangers ne peut que déplorer le fait que le "Rapport bleu" ait délibérément mis au rebut l'étudiant étranger qu'il considère comme quantité négligeable pour fin de plani-

fication académique.

A une époque où l'on soumet la stratégie du développement international à une révision approfondie aux niveaux mondial et au national, à une époque où les universités canadiennes révisent leurs propres structures, leurs relations avec les gouvernements et leur rôle au sein de la collectivité immédiate, il nous semble particulièrement opportun que l'Université de Moncton s'arrête à l'étude de son rôle au niveau mondial.

Celui-ci ne peut plus se permettre de faire de tels oublis, car, sans peut-être leur nombre, les étudiants étrangers constituent en son sein un groupe d'étudiants particuliers ayant des besoins réels à reconnaître. Cela va sans dire, ceci n'implique aucun favoritisme, aucune érosion des normes, aucune autre politique dégradante. Il s'agit de se rendre à l'évidence afin que la planification académique de notre Université soit la plus complète possible.

A cet égard, nous voyons mal que l'Université de Moncton puisse envisager une planification académique à long terme sans la placer au sein de la restructuration globale qu'exige son développement actuel; nous estimons que l'académique ne peut être amélioré qu'avec toutes les contingences qui s'associent pour construire une université. Au risque de paraître sectaire, nous mentionnerons à cet effet, que l'étudiant-étranger attend de notre université que cette restructuration touche entre autre des points tels que:

- a) les renseignements préalables,
- b) la langue d'enseignement,
- c) les équivalences de cours,
- d) l'accueil
- e) les cours et le bien-être des étudiants,
- f) l'immigration et l'emploi,

g) les activités para-académiques,

h) la reconnaissance des diplômés dans leurs pays d'origine.

Par ailleurs, si nous sommes d'accord avec le "Rapport bleu" que le niveau de financement de l'université est directement tributaire du nombre d'étudiants qui y sont inscrits, nous concevons mal, que seules ces subventions versées per capita, déterminent notre planification académique.

En effet, la question qui nous viendrait à l'esprit est de savoir si l'Université de Moncton préfère être une grosse université plutôt qu'une grande université. Ce n'est qu'après une réponse que nous espérons négative à cette question, qu'il s'agirait de savoir comment grandir et grossir en même temps, tout cela compte tenu de tous les facteurs pouvant intervenir et tous les composantes humaines qui possèdent chacune ses aspirations.

En outre, du fait même de son appartenance à notre collectivité universitaire, et se considérant comme l'un des nombreux agents devant participer au processus de collecte, de transformation et de diffusion de la connaissance qui incombent à toute université, l'étudiant étranger estime qu'il est de son devoir de travailler avec tous les autres agents (administrateurs, professeurs et étudiants) au développement global de l'Université de Moncton dans son environnement.

A ce titre, nous estimons que l'Université de Moncton a l'obligation de veiller au développement intégré de la population acadienne et francophone des Provinces maritimes. Pour cela, elle doit lui fournir tous les outils, dont: La culture, les intelligences, la technologie, la réflexion et les hommes etc...

tous ces outils nécessaires à la construction d'une société, au risque que celle-ci ne se perde dans des mutations sociales dramatiques.

C'est ainsi que l'Association des étudiants étrangers de l'Université de Moncton recommande:

1. Que toute planification académique de l'Université de Moncton fasse valoir le besoin d'établir des politiques d'admission des étudiants étrangers, de déterminer dans quelles mesures elle entend participer à leur formation, ainsi que les moyens qu'elle entend mettre à contribution et les structures appropriées.
2. Qu'avant toute planification académique, l'Université de Moncton définisse complètement avec toutes ses composantes, sa raison d'être et sa mission profonde dans les contextes académie, régional, national et international.
3. Que l'Université de Moncton se fasse valoir comme l'un des principaux garants de la Culture acadienne et francophone des Provinces maritimes, et qu'à ce titre, toute planification académique soutienne et veuille au maintien de tout programme pouvant contribuer à la sauvegarde et à la diffusion de cette culture. En outre, que l'Université de Moncton veuille au développement de tout programme permettant la réalisation de l'individu par la réflexion car, si les étudiants hésitent à s'y inscrire, il appartient à l'Université de donner le ton dans ce domaine.
4. Que l'Université de Moncton mette sur pieds et ce, le plus tôt possible, une campagne de sensibilisation aux cours, programmes et connaissances qu'elle dispense, afin de stimuler son niveau de recrutement tant au niveau régional que national et international.

REUNION DU CLUB DE PHOTO

LE VÉNERDI 5 AVRIL, A 19h.

LOCAL 114 Arts



Clémence Desrochers: "Mon dernier Show"

Le Service des loisirs socio-culturels du Centre universitaire de Moncton, présente comme prochain spectacle, la monologue, poète, écrivain, auteur-compositeur, Clémence Desrochers, dans son "Dernier Show", le mardi 4 avril à 20h30, à l'école Harrison Trimble.

Le spectacle "Mon dernier show", est ainsi intitulé, confie Clémence, parce qu'elle a ensuite l'intention d'arrêter de faire des spectacles et des disques pendant au moins deux ans pour "lâcher de l'écriture".

Clémence a débuté sa carrière avec Jacques Normand au Saint-Germain-des-Prés, à la fin des années cinquante. Elle a depuis publié six livres: trois volumes de textes inédits (nouvelles, lettres d'amour, une pièce de théâtre) et trois volumes de chansons, monologues et poèmes d'abord présentés sur scène, et dont le dernier "Je ne chante pas pour ma voix" est paru aux éditions de l'Homme.

Le "dernier show" qui deviendra son prochain disque offre de nouvelles choses à l'exception du monologue "Achevé" et d'un bloc de poèmes "Hommages" sur son père, sa mère et son enfance.

"Un spectacle" nous dit l'auteur, "c'est pas juste faire la fine en avant sur une scène, c'est un besoin. C'est puissant comme sensation la réponse du public. C'est ce que tout le monde cherche: être aimé, communiquer, être bien dans sa peau".

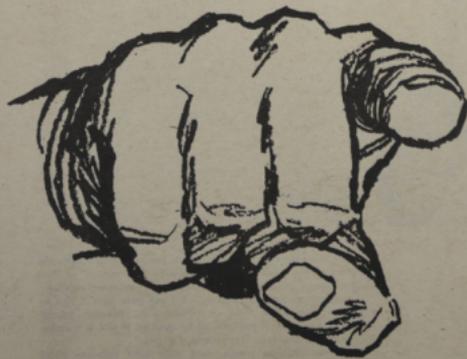
Tendresse, humour, poésie, sont donc dans l'attente d'être découverts dans le "dernier show" et la présence sur scène de Clémence Desrochers. Elle sera à Campbellton le 30 mars, Bathurst le 31, à Bourtoche le 2 avril, Tracadie le 3, s'arrête à Moncton le 4 avril, St-Jean le 5, Frédéricton le 6 et termine le 7 à Edmundston.

Le spectacle de Moncton est gratuit sur présentation de la carte des spectacles et les billets sont en vente au coût de \$3 étudiants et de \$5 non-étudiants à la Librairie académique du campus et de la place Champlain, au secrétariat de l'école Mathieu Martin, à l'Alliance chorale du Centre culturel et au restaurant Chez Duane.

**RENCONTRE
DES
CANDIDATS A LA CHEFFERIE
DU PARTI LIBERAL**

**plusieurs candidats
seront présents**

LE MERCREDI 5 AVRIL



19 H 30

LOCAL 106

ARTS

Voyage d'étude pour nos athlètes



Une trentaine d'étudiants inscrits en 4e année au Département d'éducation physique et de loisirs à l'Université de Moncton en compagnie de trois professeurs, ont entrepris le mardi 28 mars dernier un voyage de formation professionnelle qui les conduira d'ici le 2 avril à Ottawa, Montréal et Québec.

Dans le but de connaître les différents programmes offerts en éducation physique en Ontario et au Québec, les étudiants, durant leur séjour dans ces deux provinces, visiteront les installations également à diverses confé-

rences données par des ministres et directeurs d'universités.

C'est la première fois que les finissants en éducation physique organisent un tel voyage et le responsable du Comité d'organisation, Jacques Cormier, tout en remerciant ses collaborateurs et tous les étudiants de leur appui, souhaite que ce projet éducatif annuel ait une continuité durant les années à venir.

Le voyage effectué en train a été rendu possible grâce à une subvention de \$400 du Conseil étudiant de la Faculté des sciences de l'éducation et aux profits retirés de la vente de

billets d'une Toyota. Le tirage a eu lieu récemment au CEPS et Mad. Caroline Pinette de Thetford Mines au Québec a été l'heureuse gagnante.

le 30 mars 1978

Voyage de Formation Professionnelle

Notre photo nous fait voir les trois professeurs et les étudiants du Département d'éducation physique et de loisirs de l'Université de Moncton. Ils sont de gauche à droite, première rangée: Sandra MacBeath, Moncton; Rinette Page, Grand-Sault; Anne Guerrette, Edmundston; Louise

Gaudet, Moncton; Jacques Cormier, Grand-Sault; Jeannine Bémillard, St-Théodas; Québec; Mal Gallant, Shédiac; Serge Girard, Roberval; Québec; et Francine Léger, St-Joseph.

Se rangent même ordre: Charles Babinoux, entraîneur; Michèle Blain, Lacolle, Québec; Jacques Dubé, Saguenay, Québec; Rheaume Dumas, Thetford Mines Québec; Rodrigue Guitard, professeur; Ronald Vienneau, Bedford, N.-B.; Claude Gagnon, Lac Hamqui, Québec; Daniel O'Carroll, professeur; Louis Pinette, Thetford Mines, Québec; et Gaston Haché, St-

Isidore, N.-B.; Se rangent même ordre: Guyane Savoie, Moncton; Antonio Goupil, Shippagan; Judy Devereux, Moncton; Normand Branch, Paquetville; Samuel Richard, Tracadie; Jacques Fergusson, Shella, N.-B.; Normand Duguay St-Isidore, N.-B.; Béjamin Fortier Chicoutimi, P.Q.; Gilbert Mélan St-Léonard, P.Q.; Allain Robisson, Hull, P.Q.; Yves Rioux, Ste-Anne des Monts, P.Q.; Roland Cyr, Grand-Sault; Camille Deschênes, St-Jacques, N.-B. Absents lors de la prise de la photo: David Mailford, Normand Doyon et Guy Gauthier.

Gala des athlètes 1978

Le "Gala des athlètes de 1978" de l'Université de Moncton aura lieu le mardi 4 avril à 19h au gymnase du Centre d'éducation physique et des sports.

C'est à ce moment que seront connus les noms des recrues et athlètes de l'année, ainsi que les noms des joueurs les plus utiles à leurs équipes.

Véritable tradition sur la scène sportive universitaire, le Gala des athlètes réunit à chaque année toutes les personnes qui ont oeuvré au sein des diverses équipes sportives interuniversitaires au cours de l'année.

Donald Arsenault, directeur au Département d'éducation physique et de loisirs, agira comme maître de cérémonie. Tous les fervents des compétitions sportives de l'Université et le public en général sont invités à y assister.

Le Gala sera suivi d'une soirée sociale à 21h30.



70,000 DONAIRES
VENDUS À MONCTON

SERVICE DE RESTAURANT

GRECO RESTAURANT
771 Montcalm Road

NORMAND
Tél. 309-9460

AUSSI **GRECO PIZZA**

Message de la vice-présidente de Media-Unimon

Alto tout le monde,

Je voudrais, simplement dire un petit mot, étant la nouvelle vice-présidente de Média Unimon Léve, pour l'année 1978-1979.

Média Unimon Léve est premièrement une compagnie, contrôlée par la F.E.U.M. Inc. qui fut formée en novembre 1975. Cet organisme s'occupe du bon fonctionnement et du développement des divers médias sur le campus: le Front, C.K.U.M.

Le journal étudiant, le Front, est présentement dirigé par la direction de Louis Landry et le radio étudiants, C.K.U.M., n'a malheureusement pas encore de directeur pour l'année 1978-1979. Le Bottin étudiant, sous la direction de Jérôme Créneau, sera probablement une revue intégrante de Média Unimon selon la nouvelle structure que je vais soumettre cette année.

Maintenant, pour quelques points d'ordre, j'aimerais vous rappeler que les articles qui

passeront dans le Front doivent être remis au journal pas plus tard que jeudi midi. Je souligne le fait que tous les articles devraient normalement être dactylographés afin de faciliter la lecture et la correction. Rappels-nous que tous les étudiants devraient se sentir entièrement libre d'exprimer leurs opinions dans leur journal étudiant.

En ce qui concerne C.K.U.M., il y a de nombreuses possibilités d'avancement, entre autres, la

possibilité de devenir plus spécialisé et de diffuser des émissions de qualité en dehors du campus; la possibilité d'étendre les services de C.K.U.M. mobile afin de pouvoir desservir une plus grande population étudiante en premier lieu non-étudiant; etc., etc.

Tous les projets d'expansion éventuels des médias sur le campus s'avèrent être très intéressants et tous les étudiants ont la chance de s'impliquer à leur réalisation. Je sollicite

votre support et votre initiative et je vous assure que votre contribution à l'importance des activités sera fort appréciée.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter Louise Thibault soit à 858-4486 ou 855-8802.

CEE:

table ronde

à l'U. de M.

C'est le mardi 4 avril à 20h au local A-119 de la Faculté des sciences du l'éducation du Centre universitaire de Moncton qui aura lieu la dernière activité mensuelle du Comité de l'Union de Conseil pour l'enseignement exceptionnel (CEE) chapitre Beauveau.

La table ronde intitulée, "Est-ce que les enfants reçoivent les services éducatifs essentiels?" sera animée par Aldric Renaud, professeur en éducation spéciale à l'U. de M.

Les personnes à aborder le sujet seront MM. Léonard Goguen, directeur du Département d'éducation spéciale à l'U. de M. qui est également président du CEE, chapitre Beauveau; Alphonse Gaudet, professeur en administration scolaire à l'U. de M. et Aldric Leblanc, surintendant de district scolaire 11 et 12.

Cette activité est la quatrième et dernière à être organisée par le CEE chapitre Beauveau avant le congrès ayant pour thème "La motivation en psychologie et en éducation, l'engagement de la personne" qui se déroulera du 10 au 12 mai 1978 sur le campus universitaire de Moncton.

Au moment où l'éducation joue un grand rôle dans la société et où on connaît au Nouveau-Brunswick des courbes dans ce domaine, les intéressés seront sûrement satisfaits à venir entendre les invités parler du thème "Est-ce que les enfants reçoivent les services éducatifs essentiels?" le mardi 4 avril prochain. L'entrée est libre.

Le Dr. Dran Boghen, neurologue à l'Hôtel Dieu de Montréal donnera une conférence intitulée "La neurologie ou les sciences" au local A-002 de la Faculté des sciences et de génie du Centre universitaire de Moncton le vendredi 31 mars à 13h.

Cette conférence ne manquera pas d'intéresser un grand nombre de personnes puisque le Dr. Boghen abordera en particulier, les problèmes rencontrés en neurologie et leurs traitements.

Toute la population est invitée à assister à l'entrée est libre.

Université de Moncton
Edifice Tallon, local 425
Tél: 858-3042, 858-4188



Centre de
Main-d'œuvre
du Canada

HEURES DE BUREAU
9230 - 12600
12600 - 17300

Empis

Liste des employeurs qui confirment une visite de recrutement sur le campus de l'Université de Moncton:

- 4 avril
 - Roman Catholic School Board (ville de Labrador) - postes dans l'enseignement des sciences religieuses, musique, français (langue seconde) et des sciences.
- 4 avril
 - B.A.Q. de Montréal (Région du Québec) - B.A.A., B.S.A.
- 10 avril
 - Sagna Canadian Management Services Limited
- 11 avril
 - Centre de Services Sociaux de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine - B.S.S.
 - La compagnie Canada Packers limitée à une position ouverte pour un géant-adjoint des produits à Toronto, Ontario. On préfère des candidats possédant un diplôme en administration des affaires. Toute personne intéressée peut obtenir des renseignements additionnels à notre bureau.
 - Un journaliste est demandé pour travailler dans le nord de la province à partir du début du mois de mai. L'expérience n'est pas nécessaire mais on est surtout intéressé à recevoir les candidatures de personnes qui ont suivi des cours en journalisme.

COMMISSIONS SCOLAIRES

Le "Edmonton Public School Board" prévoit des postes dans l'enseignement de l'Art Industriel et l'enseignement aux sourds. Les formules de demande d'emploi sont disponibles à notre bureau.

Le Conseil d'Éducation de Carleton (Ottawa) prévoit des postes dans l'enseignement du français (immersion) surtout à l'élémentaire et un certain nombre d'enseignants dans les autres disciplines au secondaire. Les formules de demande d'emploi et autres renseignements sont disponibles à notre bureau.

Le Conseil scolaire "The Winnipeg School Division No. 1" reçoit présentement les applications pour remplir 1 ou 2 postes pour septembre prochain dans le programme de l'enseignement aux sourds. Les formules de demande d'emploi sont disponibles à notre bureau.

La Commission scolaire régionale de Chambly (St-Lambert, Québec) en fonction de la prochaine année scolaire, prévoit des postes disponibles dans les matières de l'enfance inadaptée (éducation spécialisée) et de l'anglais (langue seconde). Les formules de demande d'emploi sont disponibles à notre bureau.

Le "Regional Administrative Unit No. 4" (Montage, I.P.E.) reçoit présentement des demandes pour des postes possibles durant la prochaine année scolaire.

Le Ministère des Affaires Indiennes et du Nord prévoit des postes au niveau de l'enseignement élémentaire dans les écoles fédérales des provinces Maritimes. Les formules et autres détails sont disponibles au Centre de Main-d'œuvre sur campus.

Le "71st Fine School Division No. 46" reçoit présentement des demandes pour des postes possibles, particulièrement dans les disciplines de l'éducation spéciale, l'éducation physique et les sciences domestiques. Les formules de demande d'emploi sont disponibles à notre bureau.

Le Conseil scolaire "Fine Creek School Division No. 30" prévoit des postes dans l'enseignement des matières suivantes: enseignement commercial (dactylo, sténographie) et les matières au niveau intermédiaire. D'autres renseignements sont disponibles à notre bureau.

La Division scolaire la Montagne No. 28 (Notre-Dame de Lourdes, Manitoba) prévoit un besoin pour des enseignants bilingues au niveau élémentaire et pour toutes les matières au

niveau secondaire. Les formules de demande d'emploi et autres renseignements sont disponibles à notre bureau.

Il y a un poste de professeur de français et Math (secondaire) ouvert pour septembre 1978 avec le "Cumberland County School Board" - région d'Amherst, N.E. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Centre de Main-d'œuvre.

EMPLOI D'ÉTÉ

Ministère de la Justice (N.B.)

Formules de demande d'emploi disponibles à notre bureau. La priorité est accordée aux résidents du Nouveau-Brunswick. Minimum d'2 années universitaires complétées.

Emplois d'été avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse

Les emplois disponibles sont normalement dans les domaines des services de santé, de l'industrie touristique, services communautaires, dans le domaine cérial, etc. Les étudiants intéressés à un emploi d'été avec le gouvernement provincial de la Nouvelle-Écosse sont priés de se procurer des formules de demande d'emploi disponibles au Centre de Main-d'œuvre sur campus. La priorité des emplois est normalement accordée aux étudiants qui sont résidents permanents de la Nouvelle-Écosse.

Une compagnie locale a un poste ouvert pour un étudiant en génie qui agirait comme préposé à l'entretien et conducteur de camion Mgr. Tout étudiant intéressé est prié de se présenter au Centre de Main-d'œuvre le plus tôt possible.

Avs aux étudiants du Québec

Les formules d'inscription au service de placement étudiant du gouvernement du Québec sont disponibles à notre bureau.

Jeunesse Canada Monde

Jeunesse Canada Monde recrute présentement des applicants pour le programme 1978-79. Les formules d'inscription des participants ainsi que matériel publicitaire sont disponibles à notre bureau.

Une compagnie des Maritimes est à la recherche d'étudiants pour vendre et faire la démonstration de plaques murales, miroirs et autres produits de décoration intérieure.

EMPLOIS D'ÉTÉ POUR ÉTUDIANTS

1. INSTRUCTEUR

Responsabilités:

Donner aux moins 24 heures de cours de natation par semaine, plus d'autres fonctions attribuées par le régisseur.

2. INSTRUCTEUR-SALVETEUR

Donner au moins 12 heures de cours de natation par semaine et surveiller des bains pour au moins 15 heures par semaine, plus d'autres fonctions qui peuvent lui être attribuées par le régisseur. Les heures de bain pourront être irrégulières.

3. SALVETEUR

Surveiller la piscine une trentaine (30) d'heures par semaine, avec travail durant la fin de semaine, à tous les deux semaines.

QUALIFICATIONS

Tous devront être qualifiés (les qualifications devront être à date) de la médaille de bruns et du niveau d'instructeur d'une association reconnue.

DURÉE D'EMPLOI

Le travail débute le 8 mai et se termine le 18 août (15 semaines).

SALAIRE

\$125.00 à \$150.00 par semaine

DATE LIMITE DE LA SEMAINE

7 avril 1978

Veuillez faire vos demandes d'emploi par écrit en spécifiant votre scolarité, vos qualifications, votre expérience ainsi que deux lettres de références. La demande doit être remise à Rodrigue Guillard, régisseur de la piscine du CEPS.

Le Rêve Du Diable



Diaporama de "Le Rêve Du Diable", de Michel de Trévisan, 1977.

AU KACHO

en fin de
semaine

Etudiants, professeurs, travailleurs de l'université ASSEMBLEE SUR LA QUESTION NATIONALE ACADIENNE

**.NON à l'oppression nationale des acadiens!
.Luttons pour le SOCIALISME!**

AU PROGRAMME

Discours de:

Raymond Leblanc - poète acadien

Gilles Thériault - ancien vice-président du P.A.

. Période de discussion

QUAND: Lundi, 3 avril

OU: Local 206-A
Faculté des Arts
Université de Moncton

HEURE: 8:00 P.M.

organisée par:

LIGUE COMMUNISTE (MARXISTE-LÉNINISTE) DU CANADA

Lisons et diffusons **LA FORGE**

NOUS SOMMES VOISINS NOUS VOULONS VOUS SERVIR

**A DEUX PAS DU CAMPUS, LE MEILLEUR "GRAND PETIT GARAGE"
DE MONCTON (257 ELMWOOD DR. TEL: 382-4183) VOUS OFFRE UN SERVI-
CE PROFESSIONEL ET LES MEILLEURS PRODUITS SUR LE MARCHÉ**

SERVICE

- Changement d'huile (4 pintes d'huile Esso filtre à l'huile) **\$6.99**

ET PENDANT TOUT LE MOIS D'AVRIL

- 5 baies de service
- 3 mécaniciens diplômés
- Inspection du N.B.
- Lubrification
- Essence avec service complet: lavage de vitre, vérification d'huile.

QUE POUVONS-NOUS FAIRE POUR VOUS. AUJOURD'HUI!

LES MEILLEURS PRODUITS



- Essence régulière et sans plomb
- Pneus à tous les prix
- Fameux produits Atlas (batteries, etc...)
- MICHELIN**

- Les meilleurs pneus et pour vous inciter à les essayer, nous vous offrons un escompte de 10% à tant d'achat de deux pneus sur présentation de cette offre
- MINUTE MUFFLER**

- Vu le succès de notre offre de mars, nous la répétons en avril. Sur présentation escompte de \$5.00 sur tout achat de silencieux ou de deux amortisseurs.



RENAULT 5 TL

Route: 57 milles au gallon
Ville: 40 milles au gallon
Pneus: Radial acier Michelin
Hatchback: 31.5 pi. cu.
Traction Avant: 18 ans d'expérience

PRIX: \$3995.

CA C'EST FORTI RENAULT 12 NORDIC
La familiale faite pour le Canada: pneus Michelin traction avant, Ziebart, économique, conçue en Finlande et en Suède. Vu la grande demande au Canada, délais de livraison: 3 semaines!

Cet été voyages économiquement avec une de nos voitures Renault-usagées, garantie 50-50, 3 mois.

1972 R11TL, modèle corysé sport, jeune, \$295.00
1975 R12 automatique, excellent état \$2595.

1973 R11TL, automatique excellente condition \$1995.00
1972 R12 verte, 4 portes bien équipée. \$1400.

1974 R12 station Wagon \$2095.
1972 R12 automatique rouge \$1395.

1972 R12 Station Wagon \$995.

1973 R12 Station Wagon \$1650.

Pour ceux qui aiment les "tout-terrains": 1974 VW "Thing", unique à Moncton, état exceptionnel \$1994.

1973 Plymouth Satellite couleur or \$1595.

1973 Plymouth Fury II \$1795.

1972 VW 411, moteur Porsche \$995.

1975 Dodge Monaco équipement "Heavy duty" RCMP \$2495.

Recette pour goûter à la vie

- le plus beau jour: "Aujourd'hui"
 - le plus beau présent: "le pardon"
 - le plus grand défaut: "l'égoïsme"
 - le plus bas sentiment: "la jalouse"
 - le plus grand handicap: "la peur"
 - la chose la plus facile: "se tromper"
 - la plus grande erreur: "abandonner"
 - la plus grande distraction: "le travail"
 - la pire banqueroute: "le découragement"
 - les meilleurs professeurs: "les enfants"
 - le plus grand besoin: "le bon sens"
 - la plus grande connaissance: "Dieu"
 - la plus belle chose du monde: "L'amour"
- Lynn,
Education physique
1ère année

Activités

au

Kacho

Horaires du Kacho pour la semaine du 3 au 7 avril.
lundi: café étudiant
mardi - party du Comité des Filles
mercredi après-midi - taverne
mercredi soir - Musique sur disques
jeudi - party de la S.A.R.
vendredi après-midi - taverne
vendredi soir - Le Rêve du Diable
samedi - Le Rêve du Diable
dimanche - spectacle des étudiants en Art dramatique.

Exposition des finissants

La Galerie d'art du Centre universitaire de Moncton présente à compter du 29 mars et jusqu'au 16 avril, l'Exposition d'œuvres variées des finissants en arts visuels pour l'année universitaire 1977-78.

L'ouverture aura lieu dès 20h le mercredi 29 mars et les expositors seront présents.

Rappelons que les heures d'ouverture de la Galerie d'art sont de 13h30 à 16h30 du lundi au vendredi, de 14h à 16h les samedi et dimanche de même que de 19h à 21h chaque mercredi soir.

conférence

le 30 mars 1978

Un terminologue de renommée, Robert Dabuc, chef adjoint du Service de linguistique et de traduction de Radio-Canada, donnera une conférence intitulée "Langue régionale et langue commune" le mercredi 5 avril à 11h30 au local A-114 de la Faculté des arts du Centre universitaire de Moncton.

Invité par le Département de traduction et des langues de l'Université, M. Dabuc, qui était auparavant directeur de la Banque de terminologie de l'Université de Montréal, parlera des rapports qui doivent exister entre la langue d'une région et ce qu'on appelle la langue commune, c'est-à-dire le français standardisé ou international.

La conférence, ouverte au public, intéressera particulièrement ceux qui tiennent à couvrir la promotion et le perfectionnement de la langue française, tout en conservant le respect de la langue qui est propre à chaque région.

Au cours des journées de mardi et de mercredi, M. Dabuc animera des ateliers à l'intention des étudiants de deuxième et de troisième années en traduction. Il expliquera à ce moment les notions de terminologie et les méthodes de travail du Service de linguistique de Radio-Canada.

Collecte médicale Vietnam

Mercredi soir, 5 avril, une partie des recettes du Kacho sera consacrée à une mobilisation de fonds qui sera envoyée à des hôpitaux pour enfants au Vietnam.

Ta participation est nécessaire au succès de cette soirée. Donc une invitation spéciale est lancée à tous. Des étudiants présenteront un spectacle de musique et de chansons.

Le prix d'entrée sera de \$1.00
Robert Thibault
300-7 Tallon
854-4564

Café étudiant

Lundi 3 avril - Musique
C.K.U.M.
21h30 - Piano de James Blight
23h00 - Guitare et Vocal Daniel MacLeod
Venez vous en!



Ciné-campus

Avril 6-8 mar. mer. jeu.
MOI, PIERRE AVANT EGOUGE MA MERE, MA SOEUR ET MON FRERE, de René ALLO
Français, 1976 130 min. Drame
Int. Claude HEBERT, Jacqueline MILLIERE, Joseph LEPORTIER, Annick GEHAN, Emile LIHOU, Antoine BOURSEILLER

Un jeune paysan normand, en 1825, tue sa mère, sa sœur et son frère. Dans un caisson, il rédige un texte où il se réconcilie... Les autorités médicales le déclarent fou, et qu'il est pour effet la commutation de sa peine capitale en internement à vie.

Avril 7-8 ven. sam. dim.
BAR SALON de André FORTIER
Québec. 1974. 84 min. Drame de meurtres
Int. Guy L'ÉCUYER, Madeleine CHARTRAND, Jacques MARCOTTE, Lucille BEJ + 19

AVRIL 11, 12, 13.



Horaires des employés du Kacho

S'il vous est impossible de travailler sur heures et aux postes indiqués, appelez Tom à 838-4487

	Lundi	Mardi	Mercredi p.m.	Mercredi soir	Jeudi	Vendredi p.m.	Vendredi soir	Samedi soir	Dimanche
Responsable de soirée	Jim	Yves Blanchette	Lise Paulin	Raymond	Jim	Lise	J. C. Dubé	Jim	Charles
Gulchet I		Chantal Lainey		Ginette Chiasson	Lisette		R. Marie Thériault	Sylvie Noël	Nicole LaPlante
Gulchet II							Claire LePage	Francine Pultras	
Disc-Jockey				Richard Allain	Maurice Arseneault		Denis Huot	Pierre Bouchard	
Garçons et filles de comptoir	1*	Jean Fortier	Gilles Allain	Michel Doiron Hubert Gascon	Yvon Dupéré Adelard	André Dion Cécilia Cormier	Jean Allain Roger Vautour	Pierre St-Cyr J. P. Deslauriers	Yves D
	2*						Jocelyne Pichette Jim	Claudine Smith J. François Morin	
Serveur(s) de tables		Anne Babineau	Franco Friolet	Marjolaine Bourgeois Nicole Fournier	Hélène Maheux Nicole Ouellette	Pierre Bernier	Suzanne Leclerc Ginette Chiasson Roger Dupéré Ginette Pellerin	Guy Roussel Lise Gingras Thérèse Fournier	Yves Blanchette

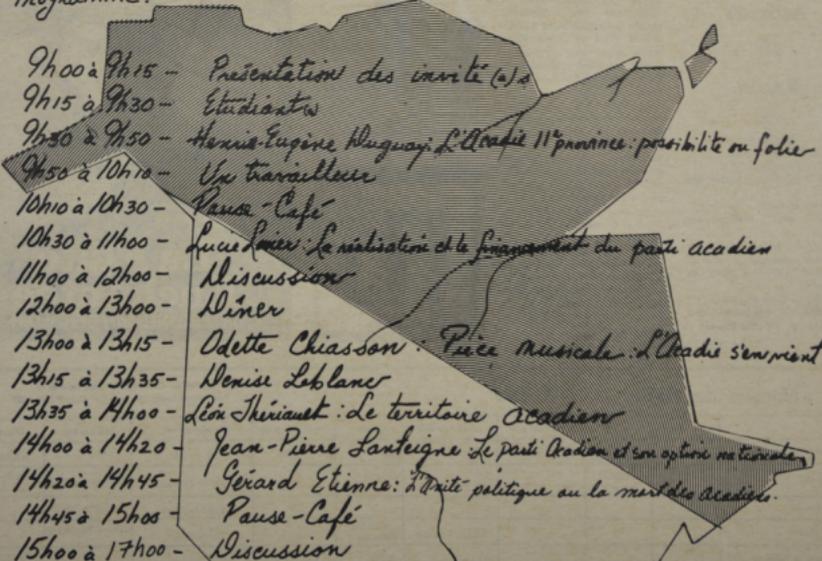
Colloque d'information du Parti Acadien

Samedi le 8 avril, de 9h00 à 5h00
à 316 Taillon (Chapelle)

Thème de la journée:

La Province Acadienne: possibilité ou folie?

Programme:

- 
- 9h00 à 9h15 - Présentation des invités (a)
 - 9h15 à 9h30 - Étudiants
 - 9h30 à 9h50 - Hennis-Eugène Bluguy: L'Acadie 11^e province: possibilité ou folie
 - 9h50 à 10h10 - Un travailleur
 - 10h10 à 10h30 - Pause - Café
 - 10h30 à 11h00 - Lucie Lévesque: La réalisation et le financement du parti acadien
 - 11h00 à 12h00 - Discussion
 - 12h00 à 13h00 - Dîner
 - 13h00 à 13h15 - Odette Chiasson: Pièce musicale: L'Acadie s'en vient
 - 13h15 à 13h35 - Denise LeBlanc
 - 13h35 à 14h00 - Léon Thériault: Le territoire acadien
 - 14h00 à 14h20 - Jean-Pierre Lantaigne: Le parti Acadien et son option nationale
 - 14h20 à 14h45 - Gérard Étienne: À l'élite politique au la mort des Acadiens
 - 14h45 à 15h00 - Pause - Café
 - 15h00 à 17h00 - Discussion

Vous êtes tous et toutes invités à cette journée d'information.